

Paris, le 21 octobre 2021

Vaccination : assurer sérénité et respect

La campagne de vaccination est une réussite en France grâce à l'implication de tous les professionnels de santé libéraux. Au premier rang, il faut souligner le remarquable engagement des médecins de ville qui, dès le début de cette campagne de vaccination ont organisé et participé aux centres de vaccination situés hors des structures hospitalières; ils ont ensuite développé la vaccination dans leurs cabinets médicaux.

Ils ont largement réussi à convaincre les Français qui étaient interrogatifs ou réticents, voire pour certains opposés à la vaccination.

En effet, la France se caractérise comme un pays où le courant antivax est particulièrement puissant et actif. Certains ne tolèrent pas la réussite de la vaccination, et dans une logique anti-vaccination développent des arguments sans supports scientifiques. Aujourd'hui, les médecins libéraux constatent une exacerbation des propos antivax, et reçoivent des insultes, des menaces, y compris quelquefois physiques.

La CSMF apporte son soutien à tous ces médecins menacés, insultés, simplement parce qu'ils se sont engagés pour le bien de la population et qu'ils prennent à cœur la défense de cette vaccination.

Victime de menaces et de diffamation, le président de la CSMF a déposé plainte contre X avec constitution de partie civile du chef de diffamation et d'injures publiques auprès du tribunal judiciaire de Paris. Cette démarche se veut être un exemple et vise à lutter contre la banalisation de ces insultes et diffamations qui atteignent des médecins dans leur exercice professionnel. Elle est faite en soutien pour tous ceux qui s'impliquent dans cette campagne de vaccination.

La CSMF appelle le gouvernement à prendre toutes les mesures nécessaires afin que la sérénité soit retrouvée dans les plus brefs délais et que le respect de chacun permette la réalisation sécurisée de la campagne actuelle de vaccination de rappel.

Dr Jean-Paul Ortiz - Président
06 07 86 08 83
jp.ortiz@csmf.org

Relations presse : Adrien Chapron
01 43 18 88 17 / com@csmf.org

Suivez toute l'actu de la CSMF : [Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [YouTube](#) www.csmf.org

Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales, Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et Les Spécialistes-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.

Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.

Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Jean-Paul Ortiz, médecin néphrologue, depuis mars 2014.